

Lettre aux actionnaires

Mars 2002

Pour plus d'information : www.actionnaire.cgey.com



Madame, Monsieur, cher actionnaire,

La fin de la "folie Internet" aura donc coïncidé dans le monde développé avec un ralentissement économique marqué. Restée à l'écart des projets aventureux lancés en 1999 et 2000 autour du Web, notre société a cependant pâti en 2001 des réductions de budget que nos clients ont dû engager du fait d'un contexte particulièrement difficile. Nos résultats de l'année dernière, détaillés dans cette Lettre, témoignent de ces difficultés : notre chiffre d'affaires a stagné, et la marge d'exploitation a été divisée par deux et notre résultat net par trois. Mais dans le même temps, notre situation financière est demeurée très solide et notre trésorerie est intacte.

La mauvaise conjoncture constatée dans certains secteurs économiques (télécommunications, services financiers, haute technologie) nous a obligés dès le mois de juin 2001 à adapter l'organisation et

les moyens engagés dans ces secteurs. Il a fallu renforcer encore ces mesures à l'automne, portant à plus de 5 000 le nombre des licenciements. Toutefois, le coup de frein observé dès le printemps aux Etats-Unis et dans le nord de l'Europe a permis en France d'anticiper les difficultés et d'adopter une politique d'embauche très prudente, évitant ainsi tout licenciement collectif.

Dans ce Groupe tout juste né du rapprochement de Cap Gemini, Gemini Consulting et Ernst & Young Consulting, ces épreuves ont marqué les esprits : chacun sait en effet qu'une société de services n'est riche que des hommes et des femmes qui la composent. Mais elles ont aussi témoigné de la capacité de Cap Gemini Ernst & Young à s'adapter : le paradoxe de l'année 2001, décevante quant à ses résultats d'ensemble, est ainsi d'avoir vu nombre de projets et d'idées nouvelles naître, se développer et s'imposer, la situation obligeant rapidement chacun à se remettre en cause pour mieux s'adapter aux évolutions commerciales et économiques.

La création de Sogeti en constitue un bon exemple : spécialisée dans les services informatiques de proximité, cette nouvelle filiale est née de la ferme intention du Groupe de reprendre des parts de marché à ses concurrents sur un marché très porteur qui avait été un peu délaissé depuis la fusion. Pour que cette volonté soit encore mieux affirmée, on m'a convaincu de réutiliser le nom de Sogeti, société que j'avais créée en 1967 et qui est à l'origine du Groupe Cap Gemini. Mais la nouvelle Sogeti compte dès sa naissance plus de 5 000 collaborateurs, un effectif que la première avait mis plus de dix ans à atteindre !

Paul Hermelin a œuvré pour le lancement de cette deuxième "marque" internationale comme il avait été le promoteur de l'acquisition des activités conseil d'Ernst & Young. Pour mettre en œuvre ces avancées stratégiques et assurer la direction générale du Groupe après le départ en retraite de Geoff Unwin, il était donc naturel de choisir Paul Hermelin, entré dans le Groupe en 1993 et jusqu'alors directeur général délégué. C'est ce que j'ai proposé à votre Conseil d'Administration qui en a décidé le 12 décembre dernier, avec prise d'effet le 1er janvier 2002. Nous savons pouvoir compter sur lui et sur son équipe pour veiller avec professionnalisme, inventivité et bon sens au développement du Groupe et aux intérêts de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Serge Kampf
Président-directeur général
Grenoble, le 29 mars 2002

Résultats annuels 2001

Chiffre d'affaires consolidé

8416 M€

Résultat d'exploitation

423 M€ (5% du C.A.)

Résultat net (part du Groupe)

152 M€

Résultat net (part du Groupe)

1,20 € par action

L'année 2001 aura constitué pour le nouveau Groupe Cap Gemini Ernst & Young un premier exercice particulièrement difficile, très différent de ce qui avait été prévu mais qui a aussi donné lieu à des adaptations qui le renforcent à moyen terme.

Quelques chiffres

- Le chiffre d'affaires consolidé 2001 s'élève à 8.416 millions d'euros, soit, à taux de change et périmètre constants, une progression de 0,3% par rapport au chiffre d'affaires pro forma du groupe en 2000.
- Le résultat d'exploitation est de 423 millions d'euros, soit 5% du chiffre d'affaires (à comparer à 10,5% pour les comptes pro forma 2000).

- L'effectif avec lequel le Groupe aborde l'année 2002 est d'environ 56.500 personnes contre près de 60.000 au 31 décembre 2000.

Parmi les événements marquants de l'exercice rappelons qu'au Benelux, Cap Gemini SA a acheté le 28 avril 5,6% du capital de Cap Gemini NV pour un montant de 164 millions d'euros, portant ainsi sa participation dans notre filiale hollandaise à 99,8%. Par voie de conséquence, les titres Cap Gemini NV ont été retirés de la cote d'Euronext Amsterdam le 1er juin 2001 et une procédure de rachat des actions encore détenues par les actionnaires minoritaires doit s'achever courant 2002, garantissant au groupe le contrôle de 10% de sa filiale.

Le groupe a dû faire face en mai et juin 2001 à un nombre important et inattendu de reports, d'étalements ou même d'annulations de projets déjà signés ou en cours de production. Un premier ensemble de mesures de redressement a été pris immédiatement, comprenant près de 3000 licenciements. Elles ont été calibrées pour remédier à un ralentissement localisé à certains pays (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Pays Nordiques) et à certains secteurs (télécommunications, secteur bancaire, high-tech). Cependant le scénario envisagé en juin ne prenait pas en compte les différents chocs économiques qui se sont ensuite succédé : chute de 50% des places boursières en août, généralisation des plans de restructuration, premières craintes d'une récession généralisée, attentats du 11 septembre. Ceci s'est traduit pour le Groupe par une absence de croissance au troisième trimestre puis un quatrième trimestre à peine meilleur que le précédent et en recul

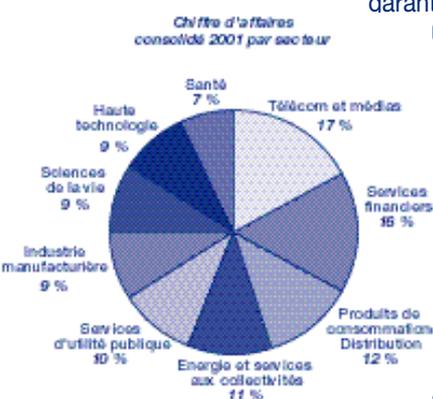
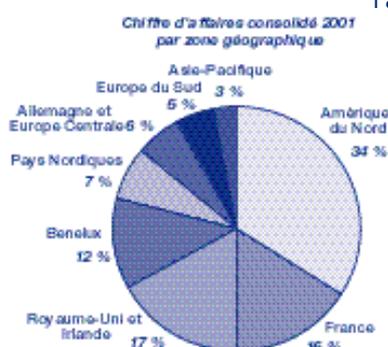
de plus de 10% sur l'excellent quatrième trimestre 2000. Le groupe a donc dû lancer de nouveaux plans de réduction des coûts et d'adaptation de ses capacités, portant le nombre total des licenciements sur l'année à 5400.

Face à un marché volatil, une organisation mieux adaptée a été mise en place :

- priorité a été donnée aux "régions",
- les 13 lignes de services initialement mises en œuvre ont été revues et réorganisées en trois ensembles cohérents,
- les investissements commerciaux ont été revus à la baisse et redéployés vers les secteurs les moins touchés par le ralentissement économique,
- l'accent a été mis sur les offres de service les mieux adaptées au contexte économique, en particulier dans le domaine de l'infogérance.

Le Conseil d'administration a par ailleurs arrêté les comptes de la société mère Cap Gemini S.A. L'alignement des structures juridiques nord-américaines sur l'organisation opérationnelle l'a conduit à revoir l'ensemble des valeurs comptables des titres de participation inscrits au bilan. C'est ainsi que les valeurs des titres des filiales américaine, australienne, néo-zélandaise, autrichienne, italienne et polonaise, comptabilisées le 23 mai 2000 sur la base d'un prix de l'action Cap Gemini S.A. de 220 euros, ont été réévaluées, ramenant le total de l'actif immobilisé de 13004 millions d'euros à 11013 millions d'euros. Ceci n'a aucun impact sur les comptes consolidés du Groupe.

Sur la base d'un résultat net de 152 millions d'euros, le bénéfice par action s'élève à 1,20 euro, contre 3,99 euros en 2000. Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale un dividende de 0,40 euro par action, soit un taux de distribution de 33%, en ligne avec la politique conduite par le groupe depuis plusieurs années.



Paul HERMELIN,
Nouveau Directeur Général du
Groupe Cap Gemini Ernst & Young



Paul HERMELIN, 49 ans, est un ancien élève de l'Ecole Polytechnique (1972) et de l'Ecole Nationale d'Administration (1978).

Il a rejoint le Groupe Cap Gemini en 1993. Nommé membre du Directoire du Groupe en mai 1996, il a exercé conjointement la responsabilité de Président Directeur Général de Cap Gemini France.

A la suite de la fusion intervenue entre Cap Gemini et Ernst & Young Consulting en mai 2000, Paul HERMELIN est devenu Directeur Général Délégué (Chief Operating Officer) du nouveau Groupe. Succédant à Geoff Unwin, il en est le Directeur Général depuis le 1er janvier 2002.

Perspectives d'avenir

Au 20 février 2002, date d'examen des comptes par le Conseil d'Administration, celui-ci a constaté que le Groupe avait réussi à traverser l'année 2001 en restant bénéficiaire dans un environnement très difficile et en conduisant des restructurations qui ont significativement réduit ses coûts d'exploitation et l'ont préparé à aborder l'exercice 2002 dans de meilleures conditions (le Groupe a commencé l'année avec un effectif d'environ 56 500 personnes, soit 3 000 personnes de moins qu'au 1er janvier 2001).

Toutefois il a estimé qu'il fallait s'attendre à ce que le redémarrage de l'activité soit ralenti par le faible niveau des ventes du second semestre 2001 qui n'ont pas connu l'habituel effet saisonnier positif du quatrième trimestre. Le chiffre d'affaires du premier trimestre sera en conséquence en recul significatif tant par rapport au premier trimestre 2001 que par rapport au quatrième trimestre 2001.

Après une période consacrée à l'ajustement des coûts, le Groupe devra concentrer ses efforts sur l'amélioration de ses performances commerciales, aidé en cela par le fait que de nombreux clients qui avaient différé leurs projets ont commencé à les relancer sur la base des nouveaux budgets approuvés pour 2002. De plus, certains secteurs d'activité restent très dynamiques (services publics, énergie, santé, industrie pharmaceutique...) et devraient compenser le ralentissement temporaire de la demande en provenance des télécommunications et des services financiers. L'infogérance progresse rapidement et le lancement de notre nouvelle filiale SOGETI va permettre de gagner des parts de marché dans l'activité de l'assistance technique.

L'objectif du Groupe est de renouer le plus rapidement possible avec la croissance et avec une amélioration significative de la marge d'exploitation. Dans les deux cas, le point de retournement ne peut être attendu avant le milieu de l'année en cours.

Paul Hermelin, le nouveau Directeur Général, a confirmé au Conseil d'Administration que le Groupe avait le potentiel nécessaire pour tirer parti de toute amélioration du marché et pour revenir progressivement à une marge d'exploitation du niveau de celle atteinte les années précédentes.

Contrats signés par le Groupe

Hydro One

Cap Gemini Ernst & Young et le fournisseur canadien d'énergie Hydro One, qui possède l'un des 10 plus grands réseaux de transmission et de distribution d'électricité en Amérique du Nord ont signé un contrat d'infogérance d'une durée de 10 ans. Ce contrat, portant sur le transfert d'activités informatiques et de services, concerne notamment la gestion et la fourniture de services informatiques avancés à Hydro One. Cap Gemini Ernst & Young devra fournir les informations technologiques de toute la chaîne marketing ainsi que certains éléments en matière de ressources humaines et financières.

Hochtief

Hochtief, numéro un de la construction Outre Rhin, a cédé sa filiale logicielle, Hochtief Software, Essen à Cap Gemini Ernst & Young Allemagne. Cette cession s'accompagne d'un accord de sous-traitance informatique qui fait de Cap Gemini Ernst & Young le fournisseur de services d'Hochtief pendant 10 ans. L'accord a prévu également que Cap Gemini Ernst & Young reprenne en main les contrats existants des clients d'Hochtief Software, Essen.

Ministry of Defense

Cap Gemini Ernst & Young a installé avec succès les premiers services de commerce électronique du Ministère de la Défense britannique. IP, Interim Purchasing, est la première étape du déploiement de la plate-forme DECS. Ce portail de commerce électronique doit devenir l'unique interface du ministère de la défense pour ses milliers de fournisseurs.

Stef-TFE

Cap Gemini Ernst & Young et le spécialiste européen de la logistique du froid, Stef-TFE, ont noué un partenariat de longue durée pour développer et commercialiser les solutions informatiques regroupées sous le nom Agrostar Applications. En alliant ainsi les compétences de spécialistes de la logistique et de spécialistes des systèmes d'information, l'objectif est de renforcer la palette des services que les deux groupes pourront offrir à leurs clients, intervenants de l'agroalimentaire et de la distribution. Dans ce cadre, Stef-TFE a confié à Cap Gemini Ernst & Young France la mission de mener à bien l'intégration de ses systèmes d'informations dans une architecture unique et d'assurer l'infogérance de ses systèmes actuels et futurs dans le cadre d'un contrat de 10 ans.

Belgacom

Cap Gemini Ernst & Young s'est associé à Cramer Systems, un important fournisseur de logiciels de "provisioning" pour les télécoms. Le "provisioning" est un domaine de la gestion de réseau qui transforme les demandes en services facturables. Premier fruit de cette alliance globale, le contrat conclu avec Belgacom France, opérateur français indépendant, filiale de l'opérateur national belge. L'accord consiste à automatiser les procédures de gestion du réseau et à accélérer la mise en place de nouveaux services grâce au progiciel Dimension de Cramer Systems.

Comment participer à l'Assemblée Générale ?

Quel que soit le mode de participation choisi, vous devez IMPERATIVEMENT demander à votre intermédiaire financier d'immobiliser vos titres 5 jours avant la date de l'Assemblée le 25 avril 2002, c'est-à-dire, au plus tard, le vendredi 19 avril 2002. Dès le lendemain de l'Assemblée Générale, vos titres seront débloqués.

L'Assemblée Générale des actionnaires, qui aura notamment à statuer sur les comptes de l'exercice 2001 et sur l'affectation du résultat de l'exercice, aura lieu le **jeudi 25 avril 2002 au Pavillon d'Armenonville**, Allée de Longchamp – Bois de Boulogne – 75116 Paris. Les actionnaires seront accueillis à partir de 9h30 et la réunion débutera à **10h00 précises**.

1) Vous désirez assister personnellement à l'Assemblée

Vous devez **obligatoirement** faire établir par l'intermédiaire financier dépositaire de vos titres, un **certificat d'immobilisation** de ces derniers. Vous devez avoir déposé au plus tard cinq jours avant la date de l'Assemblée (donc au plus tard le vendredi 19 avril), le certificat d'immobilisation, au guichet d'un des établissements bancaires mentionnés ci-après. Une carte d'admission vous sera adressée directement.

2) Vous voulez donner pouvoir

- Au Président : Cochez la case B du formulaire de vote par correspondance ou par procuration, datez et signez.
- A une personne mandatée assistant à l'Assemblée : Cochez la case B du formulaire de vote par correspondance ou par procuration, noircissez obligatoirement la case précédant (je donne pouvoir à) et précisez l'identité de la personne, datez et signez.

3) Vous votez par correspondance

Cochez la case B, noircissez obligatoirement la case précédant (je vote par correspondance), datez, signez et lisez attentivement les instructions pour le vote, résolution par résolution.

Dans ces trois cas, demandez à votre banque l'envoi des documents à l'effet de participer à l'Assemblée. A réception, retournez **le pouvoir ou le formulaire de vote par correspondance et l'attestation d'immobilisation** de vos titres :

- 3 jours au moins avant la date de l'Assemblée (donc avant le 22 avril) au siège social de la Société ou à Euro Emetteurs Finance, Assemblées Générales, 48, boulevard des Batignolles, 75850 Paris cedex 17.

- 5 jours au moins avant ladite date (donc avant le 19 avril) à l'un des autres établissements bancaires désignés ci-dessous.

Liste des établissements bancaires :

- Crédit Lyonnais
- Lazard Frères Banque
- Banque Neuflyze, Schlumberger, Mallet, Demachy
- BNP Paribas
- CDC IXIS
- Crédit Agricole Investor Services Corporate Trust
- Société Générale

En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter le numéro vert 0800 20 30 40.

Vos questions

Vous pouvez poser les questions que vous destinez au Conseil d'Administration, à travers le numéro vert : 0800 20 30 40 ou en envoyant un mail à l'adresse suivante : assemblee@cgey.com. Il y sera répondu lors de l'Assemblée.

Si vous souhaitez recevoir la plaquette de convocation à l'Assemblée Générale, adressez votre demande au numéro vert : 0800 20 30 40 ou en envoyant un mail à l'adresse suivante : assemblee@cgey.com.

Cap Gemini Ernst & Young au service de ses actionnaires

Par téléphone

0 800 20 30 40 (numéro vert)

Pour tout savoir sur Cap Gemini Ernst & Young, le journal téléphoné de notre serveur vocal est réactualisé chaque semaine. Vous pouvez aussi y trouver chaque jour le cours de l'action Cap Gemini et nous poser vos questions.

Par courrier

Service des relations avec les actionnaires
11, rue de Tilsitt – 75017 Paris

Agenda

Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2002

25 avril 2002

Versement du dividende

26 avril 2002 (sous réserve de l'approbation des actionnaires)

